

2008/8958 - CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE – LA BUIRE – ZAC
DES JARDINS DE LA BUIRE - 69003 LYON – OPERATIONS
N° 03 348 006 ET 03 335 001 – MONTANT DE
L'OPERATION : 7 500 000 € TDC - AUTORISATION DE
SIGNER LES MARCHES (DIRECTION DE LA
CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 février 2008 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

«Par délibération n° 2006/6283 du 13 mars 2006, vous avez approuvé
le projet cité en objet dont le montant est fixé à 7 500 000 € TDC.

La Commission d'Appel d'Offres a statué ainsi :

Opération : Création d'un groupe scolaire – La Buire
Marchés de travaux

Lot n° 2 :	Remblaiements
A été attribué à :	STAL
Pour un montant de :	143 160,00 € HT.

Lot n° 5 :	Façade – Résine - Lasure
A été attribué à :	IB FACADES
Pour un montant de :	30 399,00 € HT.

Lot n° 6 :	Etanchéité
A été attribué à :	SEI
Pour un montant de :	296 112,34 € HT.

Lot n° 11 :	Plafonds suspendus
A été attribué à :	CORNEVIN
Pour un montant de :	67 861,53 € HT.

Lot n° 14 :	Ascenseur
A été attribué à :	CFA
Pour un montant de :	25 150,00 € HT.

Lot n° 15 :	Equipement sportif
A été attribué à :	NUANSPORT
Pour un montant de :	13 993,71 € HT.

Lot n° 16 :	Electricité – Courants faibles
A été attribué à :	GTEC
Pour un montant de :	277 372,50 € HT.

Lot n° 19 :	Equipement cuisine
A été attribué à :	CUNY
Pour un montant de :	20 051,00 € HT.

Vu la délibération n° 2006/6283 du 13 mars 2006 ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 janvier 2008 ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

DELIBERE

M. le Maire est autorisé à signer :

- les marchés ci-après :

Opération : Création d'un groupe scolaire – La Buire
Marchés de travaux

Lot n° 2 :	Remblaiements
attribué à :	STAL
Pour un montant de :	143 160,00 € HT.

Lot n° 5 :	Façade – Résine - Lasure
attribué à :	IB FACADES
Pour un montant de :	30 399,00 € HT.

Lot n° 6 :	Etanchéité
attribué à :	SEI
Pour un montant de :	296 112,34 € HT.

Lot n° 11 :	Plafonds suspendus
attribué à :	CORNEVIN
Pour un montant de :	67 861,53 € HT.

Lot n° 14 :	Ascenseur
attribué à :	CFA
Pour un montant de :	25 150,00 € HT.

Lot n° 15 :	Equipement sportif
attribué à :	NUANSPORT
Pour un montant de :	13 993,71 € HT.

Lot n° 16 :	Electricité – Courants faibles
attribué à :	GTEC
Pour un montant de :	277 372,50 € HT.

Lot n° 19 :	Equipement cuisine
attribué à :	CUNY
Pour un montant de :	20 051,00 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs aux lots 2, 5, 6, 11, 14, 15, 16 et 19 de l'opération de création d'un groupe scolaire – La Buire dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE